

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur du produit
 Salubrin – Salubrin désinfectant des mains
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
 déconseillées
 Mélange pour la désinfection des mains
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Société : Hardford AB
 Adresse : N Svedengatan 30, SE-58273 LINKÖPING, SUÈDE
 Téléphone : +46 13-233100
 Courriel : info@hardford.se
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence

 Centres Antipoison et de Toxicovigilance
 ANGERS
 02 41 48 21 21
 BORDEAUX
 05 56 96 40 80
 LILLE
 0800 59 59 59
 LYON
 04 72 11 69 11
 MARSEILLE
 04 91 75 25 25
 NANCY
 03 83 22 50 50
 PARIS
 01 40 05 48 48
 TOULOUSE
 05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables Catégorie 2 Flam Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Eye Irrit. 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention(s) d'avertissement : Danger

Mention(s) de danger : H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 – Provoque une grave irritation oculaire.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Pour les emballages de moins de 125 ml :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3. Autres dangers

Voir la section 12 pour les résultats des évaluations PBT et vPvB.

SECTION 3 : Composition/information sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux :

Dénomination (en masse)	N° CAS	N° CE	Classification	%
Éthanol	64-17-5	200-578-6	Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit 2 H319	50-70
Isopropanol	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE3 H336	5-10

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures de premiers secours

Retirer la victime de la zone contaminée.

Inhalation :

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur, fournir de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle en cas de difficulté à respirer. Consulter un médecin.

Contact cutané :

Le produit est destiné à être utilisé sur les mains.

En cas de contact accidentel avec la peau, rincer soigneusement la peau à l'eau chaude.

Contact oculaire :

En cas de contact oculaire, rincer immédiatement à l'eau tiède. En cas de douleur, de rougeur ou de larmoiement, consulter un médecin immédiatement.

Ingestion :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin pour déterminer la méthode de traitement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion : de grandes quantités peuvent irriter la bouche et la gorge et provoquer éventuellement des vomissements.

Inhalation : peut irriter le nez et la gorge.

Contact cutané : peut irriter la peau s'il est utilisé en grandes quantités avec une exposition longue.

Contact oculaire : irrite les yeux.

- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir Mesures de premiers secours ci-dessus. Un produit de lavage oculaire doit être disponible sur le lieu de travail.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction

Poudre extinctrice, dioxyde de carbone, eau

- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Attention : des vapeurs inflammables peuvent se former.

- 5.3. Conseils aux pompiers

Évacuer le personnel non autorisé. Utiliser une protection respiratoire si la ventilation n'est pas adéquate. Tenir tout produit déversé qui ne brûle pas à l'écart des sources d'inflammation. Éviter d'inhaler les fumées.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles : gants de protection, lunettes de protection, masque avec cartouche appropriée.

Bloquer et fermer l'accès à la zone dangereuse. Créer une zone de sécurité. Se tenir éloigné de tout feu.

- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Sécuriser les éviers ; éviter tout contact direct avec la substance libérée ; éliminer la fuite si possible (stopper le flux de liquide, sceller l'emballage cassé, placer dans un emballage protecteur hermétique).

- 6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

En cas de déversement de faible ampleur, recueillir le produit à l'aide d'un matériau absorbant non inflammable et mettre dans un récipient hermétique. Déversement de grande ampleur – endiguer la zone de déversement et pomper le liquide vers un récipient approprié.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

S'assurer que la ventilation est adéquate. Tenir à l'abri des sources d'inflammation, des flammes nues et des étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le liquide dans sa concentration d'utilisation doit être stocké dans les emballages d'origine hermétiques, dans un lieu sec et frais. Les emballages doivent être maintenus en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange destiné à :

désinfection des mains

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

<u>Composant</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Norme</u>	<u>Valeur</u>
Isopropanol	67-63-0	VME	980 mg/m ³ 400 ppm
Éthanol	64-17-5	VME	1900 mg/m ³ 1000 ppm
		VLE	9500 mg/m ³ 5000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des voies respiratoires : aucune recommandation spéciale.

Protection des mains : aucune recommandation spéciale.

Protection des yeux et du visage : éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau : aucune recommandation spéciale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique, couleur, odeur

Gel transparent, incolore, avec une odeur caractéristique.

Solubilité dans l'eau

Bonne. Se mélange avec l'eau à toutes les concentrations.

pH (20 °C)

7,3-8,2

Point de

- ébullition – non déterminé
- fusion – non déterminé
- inflammation – non déterminé
- inflammation spontanée – non déterminé

Inflammabilité – point d'éclair : 21 °C

Propriétés explosives – non déterminées

Propriétés comburantes – non déterminées

Pression de vapeur – non déterminée

Densité relative : 0,85 – 0,91 g/cm³ à 20 °C

Viscosité : non déterminée

Solubilité

- dans l'eau – très bonne, pas de limites
- dans les solvants organiques – non déterminée

Coefficient de partage n-octanol/eau – non déterminé

9.2. Autres informations

Pas de données.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Très inflammable.
- 10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'entreposage.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Risque d'inflammation.
- 10.4. Conditions à éviter
Températures élevées, flammes nues, étincelles.
- 10.5. Matières incompatibles
Pas de données.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Forme des oxydes de carbone pendant la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Aucune donnée disponible. L'évaluation est basée sur les composants inclus dans le mélange.
- Ingestion : de grandes quantités peuvent irriter la bouche et la gorge et provoquer éventuellement des vomissements.
- Inhalation : peut irriter le nez et la gorge.
- Contact cutané : peut irriter la peau s'il est utilisé en grandes quantités avec une exposition longue.
- Contact oculaire : irrite les yeux.

<u>Éthanol</u>	64-17-5	<i>DL₁₀₀ (pour l'adulte) 7-8 g/kg de poids corporel</i>
		<i>DL_{min} (voie orale, humain) 6 000 mg/kg de poids corporel</i>
		<i>DL_{min} (voie orale, rat) 7 060 mg/kg de poids corporel</i>
		<i>CL₅₀ (rat, inhalation) 38 400 mg/m³ (10 h)</i>
		<i>DL₅₀ (lapin, peau) > 20 000 mg/kg de poids corporel</i>
		<i>CL₅₀ (poisson) > 10 000 mg/l</i>

Influence locale :

Inhalation de vapeurs et d'aérosols : la vapeur fortement concentrée et l'alcool éthylique liquide (ingestion) provoquent : des maux de tête et vertiges, une agitation psychomotrice, des troubles de la coordination motrice, un essoufflement et de la toux. L'alcool est absorbé dans les poumons et provoque les mêmes symptômes que lorsqu'il est ingéré. Les vapeurs d'alcool à des concentrations inférieures à 5 % sont absorbées très facilement par les poumons.

Contact cutané : irritation intense, dessèchement et détérioration du film lipidique. Des cloques peuvent apparaître.

Contact oculaire : irritation intense, douleur et rougeur de la conjonctive et symptômes de brûlure.

Ingestion : l'ingestion d'une forte dose d'alcool provoque une déshydratation violente des tissus de nature brûlante, des troubles psychiques, une démarche titubante et des propos confus. Dans les cas dangereux, il peut y avoir une perte de conscience (convulsions – rare), des troubles respiratoires, des troubles de l'activité cardiaque, une tachycardie, une baisse ou une hausse de la pression artérielle, une arythmie, une fibrillation ventricule, un arrêt cardiaque.

<i>isopropanol</i>	67-63-0	<i>DL₅₀ (voie orale) > 2 000 mg/kg</i>
		<i>DL₅₀ (peau) > 2 000 mg/kg</i>
		<i>CL₅₀ (inhalation, probablement) > 5 mg/l</i>

Irritation oculaire : irritant

Irritation cutanée : n'irrite pas

Sensibilisation cutanée : ne sensibilise pas

Influence sur l'humain : un contact répété peut entraîner des nausées, des vertiges

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange ; pour le composant principal, l'éthanol :

CL₅₀ (96 h), poisson (mg/l) : 13 000 (éthanol)

CE₅₀ (48 h), daphnies (mg/l) : > 10 000 (éthanol)

CE₅₀ (72 h), algues (mg/l) : 275 (éthanol)

12.2. Persistance et dégradabilité

Sur la base des principaux composants, le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Pas de tendance à la bioaccumulation.
- 12.4. Mobilité dans le sol
Le produit est soluble dans l'eau et donc mobile dans le sol.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas de PBT/vPvB.
- 12.6. Autres effets néfastes
Pas de données.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets
La meilleure façon de gérer les déchets consiste à les transporter vers une usine de récupération ou d'incinération agréée (pour rendre le produit inoffensif).
Il est recommandé que des entreprises autorisées à manipuler les déchets dangereux gèrent les déversements ou les déchets.
Toutes les pratiques concernant la gestion des déchets doivent être conformes à l'ensemble des lois et décrets locaux.
Ne pas jeter dans les égouts, dans le sol, dans les réservoirs d'eau.
Les contenants vides sont triés comme du plastique.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU
1987
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies
Alcools, N.S.A.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
Classe 3
- 14.4. Groupe d'emballage
Groupe d'emballage II
- 14.5. Dangers pour l'environnement
N'est pas un polluant marin.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS : F-E, S-D

Numéro de danger : 33

Code de restriction concernant les tunnels : (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Autres informations sur le transport

Quantité limitée (LQ) : 1 L

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Éléments d'étiquetage conformément au règlement 2008/1272/CE

Pictogrammes de danger :



Mention(s) d'avertissement : Danger

Mention(s) de danger : H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 – Provoque une grave irritation oculaire.

Ce produit est soumis au règlement CE n° 1451/2007 concernant la mise sur le marché des produits biocides.

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Règlement de la Commission n° 1907/2006/CE, y compris tous les amendements.

Règlement de la Commission n° 1272/2008/CE, y compris tous les amendements.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non effectuée.

SECTION 16 : Autres informations

Mentions de danger utilisées à la section 3 de la FDS

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une grave irritation oculaire.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Utilisation spécifique

Mélange destiné à :

désinfection des mains

Les informations ci-dessus s'appuient sur les connaissances actuelles et se rapportent au produit dans la forme sous laquelle il est utilisé. Elles sont fournies afin de présenter les exigences en matière de sécurité et non pour garantir des propriétés spécifiques du produit. Lorsque les conditions d'application échappent au contrôle du fabricant, la responsabilité de l'utilisation sûre incombe à l'utilisateur.

Cette fiche de données de sécurité est préparée sur la base des réglementations valides en matière de substances et de mélanges chimiques. Ce document est délivré par la société. L'utilisation des informations contenues dans les présentes à des fins autres que celles spécifiées par les réglementations sur les substances et les préparations chimiques nécessite l'approbation du fabricant.



Nom du produit : Salubrin désinfectant des mains
Version 1.1 du 02-07-2020, prévaut 01-07-2020

Hardford AB
Norra Svedengatan 30, 582 73 LINKÖPING
Téléphone +46 13 23 31 00
www.hardford.se